

Plan stratégique préliminaire de l'ICANN sur cinq ans (exercice fiscal 2016 à l'exercice fiscal 2020).

Introduction (préliminaire)

La principale valeur de l'ICANN est notre engagement vis-à-vis de l'approche ascendante et multipartite qui définit notre communauté et ses activités. Nous sommes engagés avec cette approche parce que nous croyons à l'inclusivité mondiale, à la transparence et la responsabilité qui sont des éléments essentiels pour avoir la confiance des parties prenantes du monde entier et pour accomplir notre mission.

L'ICANN travaille pour devenir le surveillant compétent, réactif et respecté de l'intérêt public en assurant la coopération et la collaboration ouverte et efficace entre nos parties prenantes. Ces efforts collectifs aboutissent à un objectif commun et partagé : *un Internet unique et interopérable soutenu par des systèmes d'identificateurs uniques stables, sûrs et fiables.*

L'Internet est une ressource mondiale partagée, différente de tout ce que l'on a pu voir auparavant et conduit le changement continu qui affecte toutes les activités de notre société. L'impact de ces changements est amplifié par leur croissance continue et leur portée. Il faut que nous, la communauté de l'ICANN, nous soyons prêts non seulement à répondre à ces changements, mais aussi à prendre de l'avance par rapport à leur impact sur *les systèmes d'identificateurs uniques* de l'Internet. Voici l'objectif de notre plan stratégique sur cinq ans. L'ICANN devrait donc focaliser ses ressources pour pouvoir

envisager un aspect clé du processus de planification stratégique et ainsi octroyer une attention spéciale aux changements majeurs de son environnement.

Ce plan stratégique sur cinq ans a été créé conformément à l'engagement de l'ICANN vis-à-vis de l'approche multipartite. Au début d'avril 2013, l'ICANN a demandé et incorporé la vaste participation de la communauté. Au cours du processus de quatorze mois, des initiatives telles que la révision de l'affirmation d'engagements, les stratégies d'engagement régional et les panels de stratégie ont informé le plan.

Le présent document en est le résultat final. Ce document comprend une **vision**, réitère la **mission** de l'ICANN et décrit cinq domaines d'intervention comme étant les **objectifs stratégiques**.

Vision

La vision de l'ICANN est d'être une organisation responsable et indépendante qui coordonne les systèmes d'identificateurs uniques de l'Internet mondial. L'ICANN cherche à avoir la confiance de toutes les parties prenantes pour ses opérations inclusives, efficaces et basées sur le consensus.

Mission

La mission fondatrice de l'ICANN, tel que décrit dans ses statuts est de coordonner, au niveau mondial, les systèmes d'identificateurs uniques de l'Internet en assurant notamment le fonctionnement stable et sécurisé des systèmes rattachés. L'ICANN doit ainsi :

1. coordonner l'allocation et l'attribution des trois ensembles suivants d'identificateurs uniques de l'Internet ci-dessous (fonction IANA) :

a. les noms de domaines (utilisés dans un système dit « DNS »),

b. les adresses de protocole Internet (« IP ») ainsi que les numéros de systèmes autonomes (« AS ») ; et

c. les numéros des ports de protocoles et des paramètres.

2. coordonner le fonctionnement et l'évolution du système des serveurs de noms racine du DNS ;

3. coordonner de manière raisonnable et appropriée le développement des politiques associées à ces fonctions techniques.

Dans l'accomplissement de sa mission, l'ICANN agit conformément aux valeurs fondamentales énumérées dans ses statuts. Ces principes généraux et ces valeurs orientent les activités du Conseil d'administration de l'ICANN, du personnel et de la communauté (dont est constituée l'ICANN).

Domaines prioritaires pour les cinq années à venir

Face aux forces extérieures ainsi qu'à la croissance internationale et à l'évolution de l'Internet et de son système de noms de domaine, l'ICANN a identifié cinq domaines prioritaires auxquels elle a accordé une importance clé pour continuer à accomplir sa mission et à mettre en œuvre sa vision d'ici 2020. Ces domaines prioritaires ont été déterminés à partir des nombreux commentaires publics reçus sur les défis et les opportunités clés de l'ICANN, sur les huit domaines stratégiques mis en évidence par le Conseil d'administration de l'ICANN, ainsi que sur d'autres initiatives dans ce domaine. Les domaines prioritaires sont :

1. faire évoluer et par la suite **internationaliser et régionaliser** la mise en œuvre de l'**approche multipartite** de l'ICANN.
2. continuer à soutenir un **système d'identificateurs uniques** sain, stable et fiable.
3. travailler en vue de l'**excellence technique et opérationnelle**.
4. préciser et établir le rôle de l'ICANN dans l'**écosystème de gouvernance de l'Internet**.
5. développer et mettre en œuvre un cadre global de **responsabilité publique**.

1. Faire évoluer et par la suite internationaliser et régionaliser la mise en œuvre de l'approche multipartite de l'ICANN

Lors de la création de l'ICANN en 1998, quatre pour cent de la population mondiale avait accès à l'Internet, dont la moitié aux États-Unis. Il y avait trois millions de sites Internet, seulement sept gTLD (domaines génériques de premier niveau) et à peine trois RIR (registres Internet régionaux) dans toute la planète - et pas de ccNSO (organisation de soutien aux extensions géographiques) pour représenter 243 ccTLD.

En 2013, 35 % de la population du monde était en ligne, dont presque la moitié en Asie. Il y a 635 millions de sites Internet auxquels on accède à travers plus de 200 millions de noms de domaine. Il y a à l'heure actuelle cinq RIR grâce à l'incorporation des registres pour l'Afrique et l'Amérique latine et 285 noms de domaine de premier niveau géographiques (ccTLD) - y compris 36 ccTLD IDN en écriture non latine. La ccNSO s'est développée géographiquement, avec des membres répartis dans toute la planète. Alors que les RIR sont régionalisés et que différents ccTLD utilisent le développement de politiques localisé, les questions relatives au développement des politiques des gTLD sont pour la plupart d'intérêt pour les pays du premier monde, ce qui peut expliquer la faible participation d'autres parties du monde.

Lorsque le plan stratégique sur cinq ans de l'ICANN arrivera à sa fin, on estime que 63 % de la population mondiale aura accès à Internet (cinq milliards d'utilisateurs), dont une grande partie avec des claviers non latins. Cette croissance et ce développement se traduisent par l'accroissement du nombre d'utilisateurs, ainsi que par l'augmentation des attentes et de la dépendance - d'une communauté de représentants de plus en plus internationale et diversifiée.

Pour parvenir à satisfaire aux besoins de ce paysage mondial changeant, l'ICANN continuera à faire évoluer ses processus et ses structures multipartites -autant en ligne qu'en personne - afin de permettre une participation ample, inclusive et multilingue ; de nouvelles modalités de prise de décision participatives, basées sur le consensus ; et des cadres institutionnels internationalisés pour soutenir ces nouvelles fonctions.

L'ICANN CHERCHE À :

1.1 internationaliser et régionaliser l'ICANN pour devenir plus compétents, inclusifs, connectés et collaboratifs dans le monde entier.

1.2 approcher l'ICANN du monde en créant une approche équilibrée et proactive en matière d'engagement régional avec

les acteurs concernés.

1.3 faire évoluer les processus de développement de politiques et de prise de décisions ainsi que les structures et les réunions afin d'être plus inclusifs, efficaces et sensibles à l'évolution des besoins de nos diverses parties prenantes mondiales.

1.1 Internationaliser et régionaliser l'ICANN pour devenir plus compétents, inclusifs, connectés et collaboratifs dans le monde entier.

RÉSULTATS

- Participation large et efficace des acteurs mondiaux dans les programmes et les initiatives de l'ICANN.
- Les communications de l'ICANN permettent la connexion et l'engagement de la communauté dans les langues / scripts plus importants.
- Maximisation de l'engagement des pays et des groupes de parties prenantes du monde entier.
- Mondialisation des fonctions opérationnelles de l'ICANN.

RISQUES

- Il existe encore des brèches dans la participation de groupes de parties prenantes spécifiques, la participation n'est pas considérée comme suffisamment diversifiée par la communauté mondiale ou les gouvernements.
- Les outils peuvent ne pas être perçus comme étant

inclusifs ou collaboratifs, ou peuvent affecter négativement le développement de politiques et l'engagement.

- Les ressources disponibles sont insuffisantes pour répondre à la demande de la communauté en matière d'internationalisation.
- Le changement de l'environnement mondial empêche l'internationalisation, ou bien l'internationalisation n'est pas perçue comme une question centrale de la mission de l'ICANN.

MESURES

- Élaborer des statistiques de la participation nationale et régionale aux réunions de l'ICANN, aux forums en ligne, aux groupes de travail et aux initiatives.
- Faire en sorte que les documents des sessions soient disponibles en plusieurs langues ; langues et scripts représentés dans la participation de la communauté de

l'ICANN.

- Garantir la présence géographique équilibrée de la couverture médiatique de l'ICANN.
- Faire le suivi de l'expansion du programme de bourses (par région / langue; par la participation aux initiatives de l'ICANN).
- Établir le nombre de gouvernements et d'entités internationales appuyant la mondialisation des fonctions de l'ICANN.

ÉTAPES

- Année 1 : Plan axé sur l'évaluation des brèches
- Années 2 à 4 : Mise en œuvre progressive
- Année 5 : Révision et évaluation

1.2 Approcher l'ICANN du monde en créant une approche équilibrée et proactive en matière d'engagement régional avec les acteurs concernés.

RÉSULTATS

- Reconnaître la présence des bureaux régionaux et des centres de participation pour soutenir les stratégies régionales d'engagement et la participation des communautés locales à l'ICANN.
- Diversifier les fonctions de l'ICANN à travers les bureaux de régionaux et les centres de participation.
- Mettre en œuvre de façon réussie les stratégies d'engagement régional dans toutes les régions de l'ICANN.
- Pratiquer le renforcement des capacités

RISQUES

- Les gouvernements et / ou les organisations internationales rejettent le modèle de l'ICANN en tant qu'organisation mondiale autonome et font pression en faveur de son absorption dans l'ONU ou dans un autre système.
- Toutes les régions n'adoptent pas une stratégie régionale ; les stratégies régionales n'ont pas réussi à créer une approche équilibrée et proactive de l'engagement régional (les brèches persistent à cause de

facteurs économiques, de l'inertie, du refus à participer, etc.)

- Incapacité de faire évoluer le modèle basé sur le bénévolat.
- Augmentation du coût vs le bénéfice de l'expansion continue de la présence régionale.
- Défaillance ou panne des organisations existantes dans l'écosystème Internet.
- Manque de ressources qualifiées pour promouvoir cette stratégie.

MESURES

- Établir le pourcentage des fonctions organisationnelles de l'ICANN effectuées à travers les bureaux régionaux et les centres de participation de l'ICANN.
- Faire en sorte que le statut international de l'ICANN soit reconnu par un nombre X de gouvernements, de territoires ou d'organisations internationales.
- Établir des partenariats et des protocoles d'accord avec les organisations et entités régionales et mondiales.

- Assurer la présence géographique équilibrée de ceux qui participent à l'ICANN.
- Établir le pourcentage ou le nombre d'initiatives d'engagement régional ayant été complétées.

ÉTAPES

- Année 1 : Établir la base de la pénétration régionale et aborder la question des lacunes en matière d'engagement
- Années 2 à 4 : Aborder les besoins d'engagement prioritaire et les améliorations continues
- Année 5 : Évaluer et planifier l'évolution

1.3 Faire évoluer les processus de développement de politiques et de prise de décisions ainsi que les structures et les réunions afin d'être plus inclusifs, efficaces et sensibles à l'évolution des besoins de nos diverses parties prenantes mondiales.

RÉSULTATS

- Identifier des processus de développement de politiques et de prise de décisions prévisibles permettant une plus grande inclusion des diverses parties prenantes mondiales pour aboutir à la mise en œuvre des avis et des politiques de l'ICANN.
- Assurer une large utilisation des outils et des mécanismes pour améliorer la participation et la représentation mondiales, y compris l'utilisation de la participation à distance pour engager les parties prenantes des régions émergentes.
- Établir un programme des réunions et d'engagement soutenant le modèle mondial multipartite.
- Les structures SO / AC de l'ICANN ont évolué pour accroître l'efficacité et l'efficience et répondre aux besoins d'une communauté mondiale large et inclusive.
- La prise de décision est considérée ouverte, transparente, inclusive et légitime.
- Les processus évolués permettent aux pays et aux communautés sous-représentées d'identifier des questions d'intérêt pour eux.

RISQUES

- L'absence d'accord sur la façon d'améliorer les processus.
- L'incapacité d'engager efficacement les parties prenantes dans toutes les régions.
- L'augmentation du nombre et de la complexité des questions de politique potentielles dans un nouvel environnement de gTLD élargi.

- Ne pas parvenir à un accord sur le cadre pour faire évoluer la structure et la capacité d'exécution.
- L'incapacité de modifier l'élaboration de politiques en silos avec les structures actuelles des SO / AC ; les participants actuels des SO / AC ne sont pas ouverts à de nouvelles voies pour l'engagement et la participation ; les nouveaux participants sont déçus des opportunités et décident de développer leurs intérêts ailleurs.
- Les décisions, les processus et les structures de l'ICANN, sont considérés comme étant non transparents ou non réceptifs, ou pas efficaces vis-à-vis des demandes de la communauté.
- Les lois nationales (par exemple dans les domaines de la confidentialité et de la cyber-sécurité) ont une incidence négative sur l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de l'ICANN.

MESURES

- Mesurer régulièrement la durée des processus de prise de décisions en matière de politiques.
- Mesurer régulièrement la participation de la diversité des parties prenantes mondiales dans les processus de prise de décisions politiques (en personne et en ligne).
- Mesurer régulièrement l'applicabilité des politiques et des avis de politique générale.
- Exécuter la mise en œuvre du cadre et respecter les jalons identifiés.
- Démontrer la participation et l'engagement accru.
- Exécuter le cadre et les étapes, le pourcentage de révisions

exécutés, et les résultats mis en œuvre, dans les délais prévus.

- Faire évoluer les statistiques de base sur ceux qui participent dans les groupes de travail et les structures des SO / AC.
- Établir le pourcentage des recommandations consensuelles que les SO / AC adressent au Conseil.
- Établir le nombre des recommandations de politiques générale de SO / AC adoptées par le Conseil.
- Augmenter le nombre, la diversité et les voies pour l'engagement

de ceux qui participent à l'ICANN.

ÉTAPES

- Années 1 à 2 : Évaluer, planifier et proposer de nouvelles structures
- Années 3 à 4 : Mettre en œuvre l'amélioration continue
- Année 5 : Réévaluer et planifier

2. Continuer à soutenir un système d'identificateurs uniques sain, stable et fiable.

L'écosystème des identificateurs uniques des parties en coopération doit relever un énorme défi : celui de se définir et d'arriver à maturité. L'activité sur Internet témoigne du vaste éventail de motivations et de comportements humains. En partie, une telle activité reflète le caractère ouvert qui a fait le succès d'Internet et qui a permis l'innovation, le partage des connaissances, la créativité et le commerce de ce patrimoine commun.

Vers la fin de l'an 2013, il y avait plus de dispositifs mobiles que de personnes dans la planète. À la fin de 2020, on estime qu'il y aura environ mille milliards de « choses » connectées à l'Internet, en utilisant le DNS en tant que plate-forme offrant une gamme de services aux utilisateurs du monde entier. Cela changera la nature même de l'Internet, qui passera d'un service humain à la demande, à un service d'usage continu pour des capteurs et des machines.

Les nouvelles utilisations des noms de domaine, y compris la disponibilité des nouveaux gTLD, sont un moteur de changement et d'expansion qui inspire de nouvelles applications d'Internet mais qui peut aussi confondre le consommateur et introduire de nouveaux enjeux pour la sécurité et la stabilité à tous les niveaux du système hiérarchique du DNS. Le défi sera de nous concentrer sur la fiabilité et la capacité de l'écosystème pour maintenir sa structure et sa fonction au fil du temps face à des perturbations externes.

En revanche, la croissance des applications pour les appareils mobiles (ayant atteint 45 milliards de téléchargements en 2013 et avec 350 milliards prévus pour 2018) met l'avenir et même la pertinence des noms de domaine en question, tout en intensifiant l'importance des adresses IP comme identificateurs uniques pour connecter les utilisateurs à leur destination dans un Internet mondial interopérable.

La croissance et l'évolution de l'industrie des identificateurs uniques interviennent dans un contexte changeant. L'ICANN aura recours au soutien des parties prenantes pour planifier l'évolution de l'industrie et encourager une industrie mondiale et responsable, axée sur la croissance et l'innovation.

L'ICANN CHERCHE À :

2.1 favoriser et coordonner un écosystème d'identification sain, stable et résilient.

2.2 soutenir l'évolution du marché des noms de domaine pour qu'il devienne robuste, stable et fiable.

2.3 planifier de façon proactive les changements dans l'utilisation des identificateurs uniques, et développer des feuilles de route technologiques pour aider à guider les activités de l'ICANN.

2.1 Favoriser et coordonner un écosystème d'identification sain, stable et résilient.

RÉSULTATS

- Une collaboration fructueuse qui assure la sécurité, la stabilité et la résilience de l'écosystème d'identificateurs uniques (racine L, etc.)
- L'écosystème mondial de l'Internet a pris des mesures de santé permettant à la communauté de voir comment le système gère le changement et quelles sont les zones de faiblesse / instabilité existantes.
- L'écosystème est capable de résister à des attaques sans perte de confiance dans le fonctionnement du système d'identificateurs uniques.
- La légitimité incontestable, reconnue à l'échelle mondiale en tant que coordinateur d'identificateurs uniques.

RISQUES

- Les attaques ou événements majeurs entraînent la défaillance des TLD de taille importante et une perte de confiance en l'administration des fonctions IANA, de l'écosystème de l'Internet ou de l'internationalisation de l'ICANN.
- La résistance des membres de l'écosystème à collaborer produit des brèches dans les meilleures pratiques de l'administration du DNS.

MESURES

- Mesurer la santé du DNS / identificateur unique ce qui permettra à la communauté de faire le suivi des progrès opérationnels dans tout l'écosystème de l'identificateur.
- Mesurer régulièrement la mise en œuvre des recommandations du SSAC adoptées par le Conseil.

ÉTAPES

- Maintenir un rythme uniforme et constant tout au long des cinq ans et faire les ajustements nécessaires

2.2 Planifier de façon proactive les changements dans l'utilisation des identificateurs uniques, et développer des feuilles de route technologiques pour aider à guider les activités de l'ICANN.

RÉSULTATS

- Faire évoluer le DNS pour maintenir son importance comme un identifiant numérique.
- Évaluer l'état actuel et émergent des identificateurs uniques, et le processus de révision et mise à jour régulière de l'évaluation.
- Un ou plusieurs mécanismes de visibilité et de responsabilité pour que la communauté comprenne le point de vue, les plans et les activités de l'ICANN.

RISQUES

- L'absence de réponse aux changements qui se produisent en dehors du contrôle de l'ICANN.
- Menace imprévue de piratage et des systèmes d'attaque des nouvelles technologies.

MESURES

- Établir le nombre de cas d'utilisation documentés pour chaque identificateur clé, et mesurer le degré d'utilisation de chaque cas d'utilisation.

ÉTAPES

- Années 1 à 2 : Évaluer et planifier ; développer une feuille de route
- Années 3 à 4 : Mise en œuvre sur la base de la feuille de route
- Année 5 : Réévaluer et planifier

2.3 Soutenir l'évolution du marché des noms de domaine pour qu'il devienne robuste, stable et fiable.

RÉSULTATS

- Industrie crédible et respectée qui est conforme à ses responsabilités, comme cela a été démontré par des systèmes, des politiques, des procédures claires et les bonnes pratiques.

RISQUES

- Perturbation du marché interne ou externe.
- Les agendas contradictoires des principaux acteurs bloquent la coopération et l'évolution des marchés.

MESURES

- La satisfaction à l'égard des résultats de l'enquête de l'ICANN de l'industrie des noms de domaine (DN).
- Le pourcentage de croissance des segments de l'industrie des DN.
- Le nombre des nouveaux entrants, des parties qui quittent le marché, et le total sur le marché.
- Le nombre de sociétés cotées en bourse et la valeur totale des sociétés cotées en bourse sur le marché.

- La mesure régulière de la confiance des parties prenantes dans la fonction de conformité.

- La mesure régulière de la performance de la fonction de conformité

ÉTAPES

- Année 1 : Évaluer, collaborer et planifier
- Année 2 : Aligner les parties prenantes
- Années 3 à 4 : Mise en œuvre
- Année 5 : Réévaluer et planifier

3. Travailler en vue de l'excellence technique et opérationnelle.

Si l'Internet et le monde autour de nous change, l'ICANN doit en faire autant. Nous n'allons pas changer la *raison* pour laquelle nous faisons ce que nous faisons. Nous n'allons pas changer *ce* que nous faisons. Mais afin de répondre aux différentes et nombreuses forces extérieures auxquelles sont confrontées nos parties prenantes, nous devons continuer à améliorer la *façon* dont nous faisons ce que nous faisons.

L'ICANN cherche à atteindre l'état de maturité de l'organisation - pour améliorer l'ensemble de ses compétences, ainsi que les processus et la technologie qu'elle utilise pour prêter ses services à la communauté de l'ICANN. Nous cherchons à accroître notre capacité à suivre le rythme et l'ampleur des innovations qui nous entourent et à faire preuve d'excellence dans tout ce que nous faisons.

L'ICANN CHERCHE À :

- 3.1 assurer la coordination structurée des ressources internes techniques et opérationnelles de l'ICANN.
- 3.2 développer une culture diversifiée à l'échelle mondiale de la connaissance, l'expertise et la sophistication technique au sein du Conseil de l'ICANN, le personnel et les parties prenantes capable d'attirer les meilleurs talents.
- 3.3 établir clairement le rôle du Conseil d'administration, du personnel et des parties prenantes.
- 3.4 assurer la reddition de comptes, la stabilité et la durabilité financière à long terme de l'ICANN.

3.1 Assurer la coordination structurée des ressources internes techniques et opérationnelles de l'ICANN.

RÉSULTATS

- Disponibilité de l'infrastructure mondiale de l'information de 99,999 % (cinq minutes ou moins de temps d'arrêt imprévus dans le monde entier, en un an) pour l'exercice fiscal 2020 grâce à une gestion efficace des ressources et des meilleures pratiques.
- Les fonctions de soutien opèrent de manière normalisée et harmonisée pour accroître l'efficacité et la qualité de la production et soutenir la croissance à long terme.
- Une mentalité d'amélioration continue.

RISQUES

- La violation de données, la défaillance du système.
- Le manque de ressources et l'orientation de la direction / gestion.
- Le taux de croissance entrave la capacité de maintenir des services de qualité.

MESURES

- Établir le pourcentage de la disponibilité de l'infrastructure mondiale de l'information (mise à l'échelle de 99,9 % pour l'exercice fiscal 2015 à 99,999 % en 2020).
- Établir les mesures de gestion de la performance pour les projets ponctuels et les tâches en attente pour fournir des services en temps opportun.
- L'efficacité du processus mesurée par rapport aux opérations suite au processus d'exception dans la transaction totale.

ÉTAPES

- Année 1 : Mettre en place, construire la fondation ; atteindre une performance de 99,9 %.
- Années 2 à 4 : Amélioration continue pour atteindre le niveau de rendement cible ; atteindre une performance de 99,99 %.
- Année 5 : Réévaluer et planifier ; atteindre une performance de 99,999 %.

3.2 Développer une culture diversifiée à l'échelle mondiale de la connaissance, l'expertise et la sophistication technique au sein du Conseil de l'ICANN, le personnel et les parties prenantes capable d'attirer les meilleurs talents.

RÉSULTATS

- L'organisation a établi des systèmes pour attirer et retenir les meilleurs talents du monde entier, ainsi que pour développer et motiver le Conseil, le personnel et les parties prenantes pour atteindre leur plus haut potentiel et leur contribution à l'ICANN.

RISQUES

- Le manque de ressources et l'orientation de la direction / gestion.

- La diversité de la communauté, les différences politiques et culturelles ne sont pas convenablement adaptées.

- L'incapacité à recruter et à retenir les talents.

- L'incapacité pour que l'expertise puisse suivre le rythme des changements techniques.

MESURES

- Mesures de performance de la gestion
- Comparaison avec les organisations performantes.
- Programmes de développement de l'organisation
- Résultats de l'enquête.

ÉTAPES

- Trois ans pour atteindre des bases solides
- Ensuite, amélioration continue
- Chemin critique: la construction de la fondation dans les années 1 et 2 pour prendre de l'élan

3.3 Établir clairement le rôle du Conseil d'administration, du personnel et des parties prenantes.

RÉSULTATS

- Une compréhension partagée des rôles du Conseil, du personnel et des parties prenantes.
- Une évaluation positive régulière et la confirmation des rôles au fur et à mesure que l'ICANN évolue.

RISQUES

- La diversité de la communauté, les différences politiques et culturelles ne sont pas convenablement adaptées.
- La réticence à s'aligner sur un cadre commun.
- L'incapacité à gérer les conflits d'intérêts potentiels au sein du Conseil, les parties prenantes ou le personnel en ligne avec la croissance de l'ICANN.

- Conflit provoqué par des points de vue différents sur l'approche ascendante et quand elle est / n'est pas appropriée.

MESURES

- Résultats de l'enquête.
- Rôles et responsabilités documentés.
- Bonne pratique des mesures de référence.

ÉTAPES

- Trois ans pour atteindre des bases solides
- Ensuite, amélioration continue
- Chemin critique: la construction de la fondation dans les années 1 et 2 pour prendre de l'élan

3.4 Assurer la reddition de comptes, la stabilité et la durabilité financière à long terme de l'ICANN.

RÉSULTATS

- Créer une discipline financière stable avec les contrôles, la responsabilité et la transparence appropriés.
- L'organisation dispose d'un modèle de financement durable à long terme avec un flux de revenus prévisible et des modèles de coûts.
- Atteindre l'efficacité du système financier pour fournir des indications financières, minimiser les exigences quant aux ressources avec la souplesse nécessaire pour soutenir les changements organisationnels.
- Maintenir des réserves financières appropriées.

RISQUES

- Le manque de ressources pour soutenir la construction de bonnes pratiques et pour traiter les demandes de la communauté.
- Perturbation du modèle de revenus.
- Risques liés au programme qui se traduisent par des pertes financières.
- Manque de planification et de visibilité.
- Manque de contrôle des coûts.

- Perception que l'ICANN est entraînée par le désir de maximiser le profit plutôt que la bonne supervision.

MESURES

- Évaluer les instruments de mesure des meilleures pratiques.
- Établir des modèles financiers à long terme avec réalisation des objectifs.
- Établir les instruments de mesure de la révision du système.
- Comparer l'efficacité des ressources par rapport aux points de repère.

ÉTAPES

- Trois ans pour atteindre des bases solides
- Ensuite amélioration continue pour atteindre la flexibilité
- Chemin critique: la construction de la fondation dans les années 1 et 2 pour prendre de l'élan

4. Clarifier et établir le rôle de l'ICANN dans l'écosystème de gouvernance de l'Internet.

La définition claire des rôles est un défi majeur pour l'écosystème de la gouvernance de l'Internet, dans la mesure où le paysage géopolitique mondial ainsi que celui de l'Internet sont soumis à des changements permanents. Ces changements continus ont pour conséquence des redondances au niveau organisationnel et des écarts entre les groupes administratifs et les groupes dirigeants. Le résultat peut être une concurrence malsaine, des intentions mal comprises, des relations tendues, ou la duplication des efforts et une utilisation inefficace des ressources pour résoudre les problèmes. Ou pire encore, des problèmes critiques de l'Internet peuvent ne pas être résolus ou gérés, entraînant ainsi des risques pour le monde entier.

L'ICANN cherche à établir clairement son propre rôle. Nous nous efforçons de préciser les liens et les structures qui encadrent les responsabilités de l'ICANN dans l'écosystème actuel de l'Internet. Nous nous engageons à développer des moyens de maintenir et de renforcer la supervision de l'ICANN dans un écosystème en constante évolution. Nous nous engageons aussi à stimuler la réflexion sur la manière dont l'ICANN peut servir à un ensemble complexe d'unités constitutives de l'Internet.

Dans le cadre de ces efforts, et sans chercher à élargir ni son rôle ni son mandat, l'ICANN s'engage à contribuer à la définition de rôles clairs pour l'ensemble de l'écosystème de la gouvernance de l'Internet. Nous croyons qu'il s'agit d'une opportunité pour renforcer l'écosystème grâce à une coopération et à une coordination accrues. En ce sens, nous nous engageons à assurer des communications ouvertes et transparentes, afin de promouvoir un Internet unique, ouvert et mondial au bénéfice du monde entier.

L'ICANN CHERCHE À :

4.1 assurer que le rôle de l'ICANN dans l'écosystème de l'Internet en constante évolution soit un concept clairement reconnu et bien compris dans le monde entier.

4.2 créer une approche équilibrée et proactive vis-à-vis de la participation des gouvernements et des OIG.

4.3 participer à l'élaboration d'un cadre stable et évolutif pour la gouvernance de l'Internet qui encourage la coopération, l'équité, la communication et la confiance entre l'écosystème de gouvernance de l'Internet.

4.1 Assurer que le rôle de l'ICANN dans l'écosystème de l'Internet en constante évolution soit un concept clairement reconnu et bien compris dans le monde entier.

RÉSULTATS

- Le rôle légitime de l'ICANN est incontesté et entièrement reconnu par les organisations pertinentes de l'Internet, les gouvernements, les organisations internationales et les parties prenantes à travers le monde.
- Les cadres de partenariat et d'engagement avec les organisations de l'Internet, les gouvernements et les parties prenantes fonctionnent et supportent une participation collaborative et inclusive au sein de l'ICANN.
- La reconnaissance mondiale du plan stratégique sur cinq ans de l'ICANN avec une vision claire de la mission et des domaines d'intervention.

RISQUES

- Les résultats attendus des discussions sur la gouvernance de l'Internet ne donnent pas lieu à des changements positifs dans l'environnement actuel.
- L'environnement très dynamique et changeant empêche la clarification du rôle de l'ICANN.
- Le déséquilibre dans le contrôle des parties prenantes.

- La perception que l'ICANN cherche à élargir son rôle et son mandat.

MESURES

- Établir le pourcentage des parties prenantes qui participent de la prise de décisions et des processus de consultation publique.
- Mesurer le nombre de représentants des entreprises de DNS qui participent à l'écosystème multipartite de la gouvernance de l'Internet.
- Mesurer la participation des fournisseurs de services Internet qui utilisent des adresses IP.
- Mesurer la participation au niveau des ccTLD individuels rassemblés.
- Établir le nombre de forums et discuter les listes auxquelles l'ICANN contribue activement, à la fois à titre individuel et en coopération avec d'autres organisations [en organisant des ateliers, des formations, fournissant du parrainage, des présentations et la participation aux sessions].

- Répartition géographique de la couverture médiatique de l'ICANN qui reflète fidèlement le rôle de l'ICANN.

ÉTAPES

- Année 1 : Continuer à clarifier
- Années 2 à 4 : Parvenir à une compréhension
- Année 5 : Reconnaître

4.2 Créer une approche équilibrée et proactive vis-à-vis de la participation des gouvernements et des OIG.

RÉSULTATS

- Le rôle légitime de l'ICANN est incontesté et entièrement reconnu par des organisations pertinentes de l'Internet, les gouvernements et les organisations internationales à travers le monde.
- Les cadres de partenariat et d'engagement avec les organisations de l'Internet et les gouvernements fonctionnent et supportent une participation plus collaborative et inclusive au sein de l'ICANN.

RISQUES

- Le changement de l'environnement fait que les gouvernements ou d'autres parties prenantes modifient leur implication et leur participation à l'ICANN.
- La perception que des gouvernements ou des organisations intergouvernementales ont des influences inappropriées sur les mandats de l'ICANN.

MESURES

- Établir le pourcentage de changement par rapport aux bases établies du nombre de contrats, partenariats, déclarations de reconnaissance et protocoles d'accord des gouvernements, des organisations intergouvernementales et des organisations d'Internet.
- Établir le statut d'adhésion au GAC et le niveau de représentation (niveau de la personne inscrite, présence effective et représentation aux réunions de l'ICANN).
- Établir le pourcentage de changement par rapport aux bases établies du nombre d'organisations intergouvernementales ayant participé de notre processus multipartite post-Brésil (la participation à la conférence Brésil est la ligne de base).

ÉTAPES

- Une augmentation soutenue dans l'acceptation de l'ICANN par les organisations d'Internet pertinentes, les gouvernements et les OIG au cours des cinq prochaines années

4.3 Participer à l'élaboration d'un cadre stable et évolutif pour la gouvernance de l'Internet qui encourage la coopération, l'équité, la communication et la confiance entre l'écosystème de gouvernance de l'Internet.

RÉSULTATS

- Mettre en place et renforcer les cadres et les partenariats avec des organismes dans l'écosystème de l'Internet (ce qui inclut la communauté technique et d'autres entités qui collaborent dans l'écosystème).

RISQUES

- Manque d'organisations liées à Internet ayant un impact dans l'écosystème Internet.
- Impossibilité de parvenir à des accords sur les partenariats et les objectifs de servir la communauté Internet du monde entier.
- L'environnement très dynamique et changeant empêche la clarification du rôle de l'ICANN.

MESURES

- Augmenter le nombre de partenariats et les accords avec les organisations d'Internet respectives pour servir la communauté Internet quant aux missions et aux mandats des organisations.

ÉTAPES

- Années 1 à 2 : Forte activité
- Année 3 : Stabilisation
- Années 4 à 5 : Évolution et amélioration continue

5. Développer et mettre en œuvre un cadre global de responsabilité publique.

L'Internet est une ressource mondiale partagée, la plus grande plate-forme de connaissances dans l'histoire du monde. Il entraîne des changements partout où il est utilisé : le commerce, l'éducation, le gouvernement, la technologie et la société.

Comme l'Internet se développe dans le monde entier et la société augmente sa dépendance à son égard pour toute sorte d'activités, les systèmes d'identificateurs uniques de l'Internet deviennent plus importants et sont d'intérêt public mondial. L'ICANN cherche à développer un cadre de responsabilité publique pour promouvoir l'intérêt public mondial dans la coordination des systèmes d'identificateurs uniques de l'Internet.

Le cadre précisera de manière claire les rôles, les jalons et les objectifs de l'ICANN dans la promotion de l'intérêt public par le biais du renforcement des capacités et de l'élargissement du nombre de représentants internationalement diversifiés et compétents qui participent à l'ICANN.

L'ICANN CHERCHE À :

- 5.1 Agir en tant que gardien de l'intérêt public.
- 5.2 Promouvoir l'éthique, la transparence et la responsabilité.
- 5.3 S'engager dans des activités de responsabilité publique.

5.1 Agir en tant que gardien de l'intérêt public.

RÉSULTATS

- Une compréhension claire de l'intérêt public appliquée aux processus de prise de décisions et d'élaboration des politiques de l'ICANN.
- « Orientation » claire et efficace de la supervision de l'ICANN.
- Reconnue comme un gardien incontesté de l'intérêt public dans la coordination des identificateurs uniques.

RISQUES

- Le manque de consensus concernant les définitions de « l'intérêt public » et / ou du rôle de l'ICANN.

MESURES

- Produire un rapport présentant le récapitulatif des considérations d'intérêt public existantes à travers l'ICANN d'ici la fin de l'année civile 2014.
- Suite au rapport, à la fin de l'exercice fiscal 2015, créer un cadre pour les organes de l'ICANN afin de les aider à évaluer la façon dont leurs actions peuvent être mieux alignées avec l'intérêt public.
- Évaluer le cadre de l'intérêt public et examiner sa mise en œuvre.

ÉTAPES

- Année 1 : Évaluation et rapport
- Année 2 : Création du cadre
- Années 3 à 4 : Évolution continue et mise en œuvre
- Année 5 : Réévaluation révision

5.2 Promouvoir l'éthique, la transparence et la responsabilité.

RÉSULTATS

- Accord partagé sur la signification de responsabilité dans le contexte de l'ICANN.
- Des mécanismes des procédures de responsabilité et de transparence efficaces.
- Cadre éthique efficace et clairement défini.
- Démontrer la responsabilité et la légitimité de l'ICANN, à travers l'évolution de l'affirmation d'engagements et la mise en œuvre de mécanismes de contrôle.

RISQUES

- Manquement à l'obligation de se conformer aux processus de responsabilité et de transparence.
- Échec pour parvenir à un accord international sur l'évolution des obligations de responsabilité et de transparence.
- Les politiques deviennent trop complexes ou non documentées.
- L'orientation insuffisante ou le non respect des différences culturelles qui se traduit par l'impossibilité d'avoir un comportement éthique.

- Le manque de consensus sur ce que constitue un cadre éthique.

MESURES

- Indicateurs de transparence du Conseil d'administration et documents publiés en temps opportun.
- Divulgence d'information documentaire (DIDP) et correspondance publiées en temps opportun.
- Conformité avec la politique relative aux conflits d'intérêt
- Conformité avec le code de conduite du Conseil.
- Définition claire du cadre éthique.
- Mise en œuvre des instruments de mesure et des cadres de responsabilité appropriés.

ÉTAPES

- Année 1 : Collecte et rapport
- Années 2 à 4 : Évolution continue et mise en œuvre
- Année 5 : Réévaluation révision

5.3 S'engager dans des activités de responsabilité publique.

RÉSULTATS

- Les voies d'engagement multiples entraînent une augmentation du nombre et de la diversité des participants en mettant l'accent tout particulièrement sur les pays et les communautés sous-représentés.
- Les pays et les communautés sous-représentés, ainsi que les groupes sous-représentés de personnes (tels que les moins privilégiés et ceux ayant des besoins spéciaux), sont en mesure de mieux comprendre et de participer à l'ICANN.
- La compréhension partagée que les responsabilités publiques de l'ICANN sont inhérentes à sa mission.

RISQUES

- Incapacité à engager efficacement les parties prenantes, en particulier les pays ou les communautés sous-représentés et d'autres groupes sous-représentés.

- Perception que les activités de l'ICANN sont au-delà de la portée de son mandat.

MESURES

- Mesurer régulièrement le pourcentage d'augmentation de la participation des personnes des pays en développement, des communautés et d'autres groupes sous-représentés.

ÉTAPES

- Année 1 : Engagement de base des pays, des communautés et d'autres groupes sous-représentés; combler les lacunes critiques en matière d'engagement
- Années 2 à 4 : Aborder les besoins d'engagement prioritaire et les améliorations continues
- Année 5 : Évaluer et planifier l'évolution